

Réunion d'information du 13 février 2012 – PV

Zone I : place et rue des Arcades, rues des Bégonias, du Bien-Faire, de la Biffurcation, des Brebis, du Brillant, des Cèdres, de Chantilly, Gratès, du Gruyer, de la Malle-Poste, des Mérisiers, des Néliers, Edouard Olivier, des Pêcheries (sauf 79 à 83), du Relais, du Roitelet, L. Vandervelde, les avenues du Bois de la Cambre, du Col-Vert, Marie-Clothilde, du Martin-Pêcheur, Charles Michiels, des Mûriers, de la Sauvagine, des Taillis, de Tercoigne, Thomson, de Visé, le chemin des Chablis, la place Keym et la drève des Weigélias.

Introduction de Mme la Bourgmestre : schéma directeur Delta – point sur le RER – chantier pétanque Ixelles – réaménagement place Payfa – Fosséprez – un potager rue Edouard Olivier ; un autre au parc Tercoigne

Constat des habitants	Service concerné	Suivi
Place des Arcades : les six maisons sont d'accord pour avoir un casse-vitesse. Automobilistes très dangereux car pas de trottoirs. Pq pas mettre un radar préventif ou un barrage visuel pour les enfants ?	Polutra	
Rue des Roitelets : on n'a pas remis les coussins berlinois suite à la réaffectation de la voirie.	TP	
Rue L. Vandervelde. Pas de poubelle pour les crottes de chiens : en placer une devant le dépôt communal dans le petit triangle de verdure	TP	
Rue des Pêcheries: problème de bruit dû aux soirées dansantes du Lodge, les jeudis, vendredis et samedis soirs jusqu'aux petites heures du matin. Un dancing au 1 ^{er} étage. Bagarres dans la rue. On appelle très fréquemment la police. Mme la Bourgmestre va rencontrer les gérants (à communiquer la liste des interventions policières	Police	
Beaucoup de cyclistes négligent le code de la route. Leur rappeler les règles via l'Officiel	Information	
Bus 95 : non respect des horaires et roulent très vite, en particulier avenue de Visé et surtout pendant les heures creuses, entre 10 et 15h.	Ecrire à la Stib ? Mobilité	

<p>Rue Edouard Olivier : casse-vitesse à hauteur des n° 37 et 39 : on roule sur mon trottoir pour éviter le casse-vitesse. Tout tremble, trottoir souffre (problème de gaz ?). Il faudrait mettre un potelet à hauteur de mon entrée</p>	<p>TP</p>	
<p>av. des Taillis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • problème d'insécurité : une agression et bris de vitres de voitures. Toute une partie de la rue pas éclairée. Que peut-on faire ? • maison sur liste de sauvegarde. Problème au balcon et les Monuments et sites ne répondent pas, la commune ne peut pas intervenir ? 	<p>Etudier un éclairage provisoire en attendant la fin du chantier RER</p> <p>Oui, on est votre relais. Prendre contact avec Urbanisme.</p>	